

AGENTS/AGENTES DE SÉCURITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ (CNP : 6541)



Un **diplôme** d'études secondaires est habituellement exigé.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

Les agents de sécurité et le personnel assimilé appliquent des mesures de sécurité et surveillent les propriétés afin de prévenir le vol, du dommage, l'accès aux établissements et maintiennent l'ordre. Ils travaillent dans des sociétés de sécurité publiques ou privées, des complexes résidentiels, des institutions éducatives, culturelles, financières et de santé, des établissements de vente au détail, des entreprises et l'industrie, des entreprises de services d'enquêtes, des installations de transport et des organisations des secteurs privé et public, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

Agents de services correctionnels
(CNP : 4422)

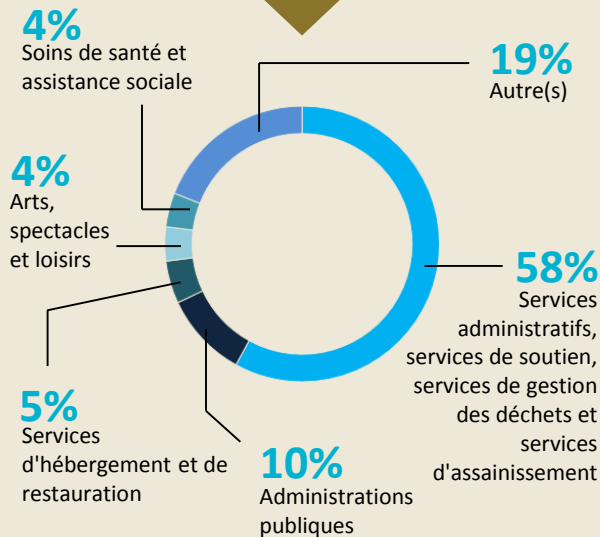
Directeurs d'agences des services de sécurité
(CNP : 0125)

Professions apparentées

Policiers
(CNP : 4311)

Superviseurs de gardiens de sécurité et professions assimilées
(CNP : 6316)

Employment by Industry



Exemples d'appellation d'emplois

Garde du corps
Gardien de nuit
DéTECTIVE de magasin

Fonctions principales:

- contrôler l'accès aux établissements, actionner l'équipement dans les postes de garde, faire des rondes dans des zones désignées afin de les protéger contre le vol, le vandalisme et le feu;
- faire respecter les règlements d'un établissement pour maintenir l'ordre et résoudre les conflits et veiller aux activités de l'établissement;
- veiller à ce que les procédures de sécurité et d'urgence en vigueur dans l'établissement soient respectées;
- délivrer des laissez-passer et diriger les visiteurs vers les endroits appropriés, vérifier l'âge des clients et contrôler la sécurité des passagers et des bagages dans les aéroports.



1031

Demande prévues
2017-2026

13,50 \$

Salaire median par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.